

**COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
13/07/2022	22/07/2022	En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 13

*L'an deux mil dix vingt deux*

*Le 20 juillet à 20 Heures, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

**ETAIENT PRESENTS :**

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, BERTAUX Delphine,

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**ABSENTS Excusés** : GUIBLIN Aline, LAUNAY Chantal, JOUAUX Laëtitia, BRIAND Henri

**ABSENTS** : ROCHELLE Stéphane, DURAND Marie-Claude,

**POUVOIR** : GUIBLIN Aline donne pouvoir à HERVÉ Pascal, Laëtitia JOUAUX donne pouvoir à BERTAUX Delphine, BRIAND Henri donne pouvoir à Rémy Goron,

**Mme Fabienne LANDAIS a été élue secrétaire de séance.**

**N°03-07-2022 Autorisation signature d'un marché de maîtrise d'oeuvre - maison Rimbart**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il avait été validé lors de la séance du 02 juin 2022 le lancement d'un appel d'offre de type marché adapté dans le but de procéder au recrutement d'une maîtrise d'œuvre afin de mener à bien le projet portant sur la maison Rimbart, ses dépendances et ses extérieurs.

Pour rappel le projet mentionné au cahier des charges de la consultation était le suivant :

La maison d'habitation existante et ses annexes seront réaménagées afin d'accueillir :

- 3 ateliers d'artisanat d'art dans les surfaces en rez-de-chaussée
- 1 logement de type T1 en R+1 d'une annexe
- 2 logement de type 2 en R+2
- 1 logement de type 3 en R+1
- 1 salle d'exposition en extension de l'Office de Tourisme présent dans le bâti mitoyen
- Démolition d'une annexe en parpaing

Les espaces extérieurs devront faire l'objet d'un aménagement en vue d'une ouverture au public et de la création d'une liaison entre la place de la mairie au sud et la rue des douves au nord.

Monsieur le Maire expose que le document de consultation des entreprises a été publié sur la plateforme Mégalis Bretagne du 03 juin 2022 au 04 juillet 2022, et qu'une publication dans un journal d'annonce légale est parue le 04 juin 2022.

Lors de l'ouverture des plis, le 04 juillet, par la commission Marché à Procédure Adaptée (MAPA), il a été constaté la recevabilité des 5 offres reçues. Après analyse, la commission en date du 06 juillet, a retenu les candidatures des 3 offres les plus avantageuses économiquement afin de procéder à l'audition des candidats tel que stipulé dans le règlement de consultation.

A l'issue de cette audition qui a eu lieu le 08 juillet, les trois candidats ont signifié le maintien de leur candidature et de leur intérêt pour le projet.

Considérant les éléments exposés lors des auditions, des éléments complémentaires fournis à l'issue de celles-ci et des éléments constitutifs de chacune des candidatures la commission MAPA réuni en amont du conseil municipal le 20 juillet présente l'analyse réalisée et propose au conseil municipal de retenir l'offre présentée, en qualité de mandataire, par l'Atelier d'Architecture Estelle Soubeyrand pour un montant de 93 950€ HT.

Le conseil municipal est invité à

**Valider** l'analyse des offres exposée ci-dessus

**Retenir** la candidature présentée par l'Atelier d'Architecture Estelle Soubeyrand, en qualité de mandataire, pour un montant global de 93 950€ HT

**Autoriser** monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement précité ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

**La Secrétaire de Séance**  
**Fabienne LANDAIS**



A blue circular official stamp of the Municipality of Bazouges-la-Pérouse, Ille-et-Vilaine, is partially obscured by a large, stylized blue ink signature.

**Le Maire**  
**Pascal HERVÉ**



A blue circular official stamp of the Municipality of Bazouges-la-Pérouse, Ille-et-Vilaine, is partially obscured by a blue ink signature.